|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 25 mars 2013

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.: | **Circulaire TSB 16**COM 13/TK | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union |
| Tél.:Télécopie:Courriel: | +41 22 730 5126+41 22 730 5853tsbsg13@itu.int  | **Copie**:- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T;- Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 13;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Approbation de la nouvelle Recommandation UIT-T Y.2705** |

Madame, Monsieur,

1 Suite à la Circulaire TSB 302 du 17 juillet 2012, j'ai l'honneur de vous informer que 30 Etats Membres participant à la dernière réunion de la Commission d'études 13 **ont approuvé**, durant la séance plénière du 1er mars 2013, le texte d’un projet de nouvelle Recommandation UIT-T.

2 Le titre de la nouvelle Recommandation UIT-T qui a été approuvée est le suivant:

*Y.2705 – Exigences minimales de sécurité de l'interconnexion pour le service de télécommunications d’urgence (ETS).*

3 Les renseignements existants sur les brevets sont accessibles en ligne sur le site web de l'UIT‑T.

4 La version prépubliée de cette Recommandation sera prochainement disponible sur le site web de l'UIT-T.

5 L'UIT publiera cette Recommandation dès que possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications